



Résumé de l'entretien : Paul Leschied

M. Leschied a été interviewé par Alexandra Heine et Allison McMahon le 4 octobre 2022. Les questions concernant ce résumé doivent être adressées à M^e McMahon.

Après l'entrevue, les avocats de la Commission ont trouvé des cartes illustrant la géographie décrite par M. Leschied. Celui-ci les a examinées lors de la révision du résumé et a confirmé qu'elles représentent fidèlement l'endroit qu'il décrivait. Les cartes figurent aux annexes A à D du présent résumé.

Les textes entre [crochets] sont des notes explicatives fournies par les avocats et les avocates de la Commission pour aider le lecteur.

Contexte

M. Leschied vit à McGregor, en Ontario, à environ 15 kilomètres du centre-ville de Windsor. Il était présent à la manifestation qui a eu lieu au point d'entrée (« **PE** ») du pont Ambassador à Windsor, en Ontario, chaque nuit du 7 au 11 février 2022.

Participation aux manifestations par le passé

M. Leschied a expliqué qu'au cours des deux dernières années, il a participé aux manifestations pour la liberté dans le comté d'Essex, car il était de plus en plus préoccupé par les mesures de santé publique liées à la COVID-19 et leurs répercussions sur les droits et libertés des Canadiens. Il a également participé à des activités de financement pour soutenir les personnes condamnées à une amende, impliquées dans des procédures judiciaires ou faisant face à des difficultés financières en raison des mesures de santé publique. Au cours de ces événements, M. Leschied s'est lié d'amitié avec des gens qui, comme lui, sont préoccupés par les violations des droits de la personne.

Il a affirmé que ces amis-là l'informaient des manifestations pour la liberté et que ce sont eux qui lui ont parlé de la manifestation au pont Ambassador.

Participation à la manifestation au pont Ambassador

Géographie du pont Ambassador

M. Leschied a expliqué que l'entrée principale et la sortie au PE du pont Ambassador se trouvent sur le chemin Huron Church, qui est une route à six voies qui s'étend du nord au sud et qui relie le PE à l'autoroute 401. Les véhicules entrent dans le PE en direction nord sur le chemin Huron Church et en sortent en direction sud. Les véhicules peuvent également entrer dans le PE (mais pas en sortir) par la rue Wyandotte Ouest.



[Une carte illustrant le PE du pont Ambassador et les alentours figure à l'annexe « A ».]

Manifestations consistant à rouler lentement

M. Leschied a noté qu'il y a eu plusieurs manifestations consistant à « rouler lentement » le long du chemin Huron Church dans les semaines précédant les manifestations au pont Ambassador. Il a affirmé ne pas avoir participé à ces manifestations, mais que des amis lui ont montré des photos.

Lundi 7 février 2022

M. Leschied a expliqué avoir reçu des textos d'amis dans l'après-midi du 7 février l'informant que des voitures et des manifestants se rassemblaient sur le chemin Huron Church près du pont Ambassador et bloquaient la route. Avant le 7 février, il ne savait pas qu'on prévoyait bloquer le pont Ambassador et il ne connaissait pas les organisateurs du blocage.

M. Leschied s'est joint à la manifestation vers 21 h le soir même. Comme il l'a expliqué, il a des enfants. C'est pourquoi il a pris part à la manifestation seulement après le coucher de ses enfants.

M. Leschied a expliqué qu'il voulait participer à la manifestation parce qu'il se méfie des médias grand public et qu'il avait envie de voir en personne ce qui s'y passait. De plus, comme certains de ses amis y participaient, il voulait s'assurer que ceux-ci seraient en sécurité. Il pensait que sa présence serait apaisante.

À son arrivée, M. Leschied a observé trois ou quatre voitures stationnées perpendiculairement à la route sur le chemin Huron Church. Les véhicules bloquaient les trois voies en direction nord et les trois voies en direction sud à la rue Girardot [la rue Girardot se trouve à un bloc au sud du PE sur le chemin Huron Church]. De 30 à 40 manifestants étaient présents sur les lieux. M. Leschied a dit n'avoir reconnu qu'une ou deux personnes, ce qu'il trouvait étrange.

Il a expliqué que les camionneurs qui bloquaient la route étaient des jeunes hommes dans la vingtaine ou la trentaine. Ils conduisaient des camionnettes grand format arborant des plaques de l'Ontario. Certaines d'entre elles tiraient des remorques et d'autres arboraient des panneaux contenant des messages contre le confinement ou pour la liberté. M. Leschied avait l'impression que les chauffeurs des camions commerciaux bloqués sur le chemin Huron Church n'avaient pas prévu participer à la manifestation, mais qu'ils s'y trouvaient par hasard.

La manifestation a entraîné des embouteillages en direction et en provenance du pont



Ambassador. À un moment donné, un conducteur d'un camion semi-remorque a dit aux manifestants qu'il devait passer parce qu'il était diabétique. Les manifestants ont déplacé leur véhicule pour le laisser passer.

Selon M. Leschied, il y avait une forte présence du Service de police de Windsor (« **SPW** »). Il estime qu'il y avait plus de policiers que de manifestants ce soir-là. Les voitures de police bloquaient les autres intersections le long du chemin Huron Church.

M. Leschied s'est aussi rappelé avoir vu des dépanneuses d'AMPM stationnées dans le parc de stationnement de l'école secondaire Assumption [situé à l'intersection du chemin Huron Church et de la rue Girardot] près des voitures de police. Il a expliqué qu'AMPM est une société de dépannage locale qu'il connaît bien en raison de son travail de passation de marchés. Il a supposé que la police avait retenu les services de la société de dépannage pour aider à dégager le blocage. Cependant, la police n'a pas essayé de refouler les manifestants hors de la zone. Il n'a pas été témoin non plus de tentative de la sorte de la part des dépanneuses.

M. Leschied a affirmé avoir quitté les lieux de la manifestation après minuit ou 1 heure du matin. À ce moment-là, environ 12 manifestants et trois ou quatre autres véhicules étaient toujours sur place. M. Leschied a présumé que la manifestation était un événement ponctuel et que l'intersection du chemin Huron Church et de la rue Girardot serait dégagée d'ici le matin. Il avait l'impression qu'il n'y avait pas assez de manifestants pour bloquer la rue la nuit, surtout vu le nombre de policiers sur place.

[Une carte illustrant l'emplacement des manifestants, des policiers et des dépanneuses d'AMPM le 7 février figure à l'**annexe « B »**.]

Mardi 8 février 2022

Le matin du 8 février 2022, M. Leschied a appris que le blocage se poursuivait dans des reportages des médias grand public et des textos d'amis.

Il a participé de nouveau à la manifestation ce soir-là vers 21 h. Il a constaté que les véhicules et les manifestants qui étaient là le 7 février s'étaient déplacés vers le nord à l'intersection du chemin Huron Church et de la rue College, qui était au pied du pont Ambassador [près du McDonald's]. Toutes les trois voies en direction sud du chemin Huron Church entre la sortie du PE et la rue College étaient bloquées. Les manifestants ont laissé ouverte une voie au sud de la rue College pour les véhicules de secours.

Ils n'ont pas bloqué les voies en direction nord du chemin Huron Church, lesquelles étaient barricadées par la police.

M. Leschied a décrit comment la manifestation bloquait la circulation au PE. Le premier soir, les voitures pouvaient quitter le PE du pont Ambassador par le chemin Huron Church



et emprunter la rue College. Le deuxième soir, les manifestants bloquaient directement la sortie du chemin Huron Church.

D'autres manifestants ont dit à M. Leschied que la police avait accepté de les relocaliser sur la rue College. Il a expliqué qu'il croyait que c'était vrai, parce que les voitures des manifestants auraient dû traverser des intersections fortement contrôlées et barricadées par la police, ce qui aurait exigé la coopération de la police. M. Leschied a affirmé avoir été surpris de voir que la police avait accepté de céder le « gros du terrain » aux manifestants.

Les policiers traversaient l'intersection et avaient des conversations cordiales avec les manifestants. Des voitures de police et des barricades en bois étaient stationnées le long des rues transversales, mais la police laissait les véhicules entrer et sortir. À minuit, deux camions de manifestants sont arrivés sur les lieux. Ils se déplaçaient en direction nord. Les policiers ont déplacé leurs véhicules et barricades pour que les conducteurs de ces camions se stationnent près des autres manifestants dans les voies en direction sud du chemin Huron Church. M. Leschied a affirmé avoir vu des policiers les aider.

Le deuxième soir, il y avait environ 200 personnes et 30 véhicules présents sur les lieux. Les manifestants ont apporté des barbecues, partagé de la nourriture, joué de la musique et chanté l'hymne national. M. Leschied croit comprendre qu'il y avait plus de personnes sur les lieux durant la journée, y compris des enfants.

[Une carte illustrant l'emplacement des manifestants et des policiers le 8 février figure à l'**annexe « C »**.]

Mercredi 9 février 2022

M. Leschied a de nouveau participé à la manifestation le soir suivant vers 21 h. Il s'est stationné loin de l'intersection et s'y est rendu à pied.

La manifestation avait pris de l'ampleur par rapport à la veille. En plus de la manifestation principale à l'intersection du chemin Huron Church et de la rue College, il y avait des manifestants près de la sortie Wyandotte et à l'intersection du chemin Huron Church et du chemin Tecumseh.

M. Leschied avait l'impression que les manifestants ne partiraient pas tant que leurs droits n'étaient pas rétablis. Toutefois, les manifestants n'avaient pas formulé de demandes précises ni ne s'étaient entendus entre eux sur les conditions de leur départ. Aucun groupe ou individu n'était responsable des manifestants.

La présence de la police s'était aussi accrue. En plus du SPW, M. Leschied a aussi vu des véhicules de la Police provinciale de l'Ontario (« **PPO** »), du Service de police de Chatham-Kent et du Service de police de Lasalle. Les véhicules de police bloquaient



toutes les intersections près de la manifestation. Il a également vu des véhicules de type SWAT, qu'il a décrits comme des camionnettes Ford vertes banalisées avec une cabine à l'arrière pour le transport des officiers. M. Leschied a dit qu'il pensait que c'était des véhicules de la GRC ou de la PPO, car il n'avait jamais vu de véhicules semblables du SPW.

M. Leschied a vu les forces de l'ordre prendre des photos de la manifestation et des drones voler au-dessus. Il a présumé que ceux-ci étaient pilotés par les forces de l'ordre. Il y avait des membres de l'escouade tactique en uniforme complet sur les lieux. M. Leschied avait l'impression qu'une autorité supérieure au SPW gérait la situation.

[Une carte illustrant l'emplacement des manifestants et des policiers le soir du 9 février à la fin de la manifestation figure à l'**annexe « D »**.]

Jeudi 10 février 2022

Le 10 février, M. Leschied est arrivé sur les lieux de la manifestation vers 21 h. Il a remarqué la présence de barricades en ciment à chaque intersection du chemin Huron Church jusqu'au chemin Tecumseh. Les véhicules n'avaient ni le droit d'entrer sur les lieux de la manifestation ni d'en sortir, mais on pouvait s'y rendre à pied.

M. Leschied a vu que la police avait fait de la caserne de pompiers près de College et University une zone de rassemblement. Un véhicule de police militarisé et un panier à salade ou un autobus scolaire qui sert normalement à transporter les détenus y étaient stationnés. Plusieurs véhicules de la PPO étaient stationnés à une autre caserne de pompiers un peu plus loin.

M. Leschied a entendu un policier affirmer que les manifestants avaient fait valoir leur point et qu'il était temps pour eux de plier bagage et de rentrer à la maison. Les manifestants n'ont pas bougé.

Vendredi 11 février 2022

Le 11 février est le dernier jour où M. Leschied a pris part à la manifestation. Il a vu la police encourager les manifestants à partir. L'accroissement continu des forces de l'ordre lui donnait l'impression que la police allait faire un pas en avant pour mettre fin au blocage.

Samedi 12 février 2022

M. Leschied a expliqué ne pas avoir participé au blocage le samedi parce qu'il s'attendait à des escarmouches et à des arrestations en masse.

Certains de ses amis étaient présents à la manifestation. Ils lui ont dit que des gens



insultaient la police. Ses amis croyaient que c'était des agents provocateurs qui essayaient d'irriter la police pour qu'elle utilise la violence.

La police a demandé aux manifestants de quitter les lieux du blocage dans leurs véhicules. Elle a repoussé les gens à pied hors des lieux du blocage. M. Leschied a entendu dire que des personnes ont été arrêtées, mais il ne connaît aucune d'entre elles. Selon lui, la manifestation a pris fin après cela. Il n'a pas entendu dire que les manifestants ont essayé de retourner au PE.

Les barrières en ciment érigées par la police autour des lieux du blocage sont restées en place environ un mois après la fin de la manifestation. M. Leschied a dit ne pas être retourné là-bas depuis et ne pas avoir entendu parler de quiconque avait l'intention d'y retourner.

Répercussions du blocage sur la circulation

M. Leschied a dit qu'il pensait que de nombreux véhicules commerciaux étaient redirigés vers d'autres PE pendant le blocage, car il n'y avait pas beaucoup de circulation sur le pont Ambassador. La première nuit (c.-à-d. le 7 février) est la seule fois où il y a eu une file sur le pont. Après cela, il n'y a eu aucun bouchon de circulation.

Représentations médiatiques du blocage

M. Leschied a affirmé que la représentation du blocage dans les médias grand public était inexacte. Par exemple, les médias ont montré des images de la circulation bloquée au PE du pont Ambassador tout au long de la manifestation. Pourtant, la circulation sur le pont a été rétablie au début de la semaine. Les médias ont également laissé entendre que des camions de transport bloquaient le pont, alors qu'il n'y avait pas plus de quatre camions de ce genre pendant la manifestation (comparativement à 40-50 véhicules civils).

M. Leschied s'informait auprès des médias grand public jusqu'à ce qu'il se rende compte de la partialité des reportages. Aujourd'hui, il essaie d'y voir clair en s'informant le plus possible auprès de toutes les sources et en faisant preuve de discernement. C'est l'une des raisons pour lesquelles il s'est rendu à la manifestation : pour voir ce qui se passait de ses propres yeux, au lieu de lire à ce sujet d'une source potentiellement biaisée.

Communication avec les autres manifestants

M. Leschied a communiqué avec d'autres manifestants à Windsor au moyen d'applications de clavardage et de textos. Il s'agit des clavardages auxquels il a participé ces deux dernières années.

Les manifestants ne s'entendaient pas tout à fait sur la stratégie à employer. Certains



manifestants, par exemple, voulaient bloquer l'intersection du chemin Tecumseh et du chemin Huron Church, et la sortie Wyandotte, tandis que d'autres ne voulaient pas. M. Leschied n'a pas participé activement à ces différends. Il en a juste entendu parler parce qu'il était présent à la manifestation.

M. Leschied a également mentionné que, selon les conversations qu'il a pu avoir avec les manifestants à Ottawa, rien n'indiquait que les manifestations à Ottawa et à Windsor étaient liées. Il n'a pas communiqué avec des manifestants aux autres PE.

La Loi sur les mesures d'urgence

M. Leschied a expliqué que la déclaration de situation d'urgence était complètement inutile en ce qui concerne la manifestation au pont Ambassador. Du début à la fin, il y avait plus de policiers que de manifestants. Les forces de l'ordre auraient pu facilement mettre fin à la manifestation si elles l'avaient voulu.

M. Leschied n'a vu personne porter une arme ou recourir à la violence. En fait, les manifestants étaient très cordiaux : ils offraient de la nourriture à ceux qui avaient faim (y compris des policiers) et ils gardaient les lieux propres.

M. Leschied a dit n'avoir obtenu que des renseignements d'une tierce partie sur la manifestation à Ottawa. D'après ce que ses amis qui ont participé à la manifestation lui ont dit, il s'agissait d'une manifestation pacifique qui célébrait la liberté. Ses amis qui habitent à Ottawa lui ont dit la même chose.

M. Leschied a expliqué qu'avec le recul, il semble que le recours à la force extrême – y compris les véhicules militarisés – pour refouler les manifestants visait à faire un spectacle pour prouver que la *Loi sur les mesures d'urgence* s'imposait. Ce qui se passait au pont Ambassador s'est terminé juste avant l'invocation de la *Loi sur les mesures d'urgence*. Cela a donné l'impression que la *Loi sur les mesures d'urgence* était nécessaire pour mettre fin à ce qui se passait ailleurs.

M. Leschied n'a pas pu avoir accès à son compte bancaire du vendredi 18 février au mardi 21 février. Il ne sait pas si son compte a été gelé ou s'il y a eu un pépin.

Répercussions de la manifestation

M. Leschied était d'avis que le blocage a permis de faire connaître les préoccupations des manifestants concernant les mesures de santé publique liées à la COVID-19 au Canada et ailleurs dans le monde, ce qui est un accomplissement. Le blocage n'a toutefois pas permis de modifier la politique du gouvernement.

Selon lui, le gouvernement devrait engager un dialogue avec le public lorsque les droits et libertés fondamentaux sont lésés, et il aurait dû le faire pendant la COVID-19 et les

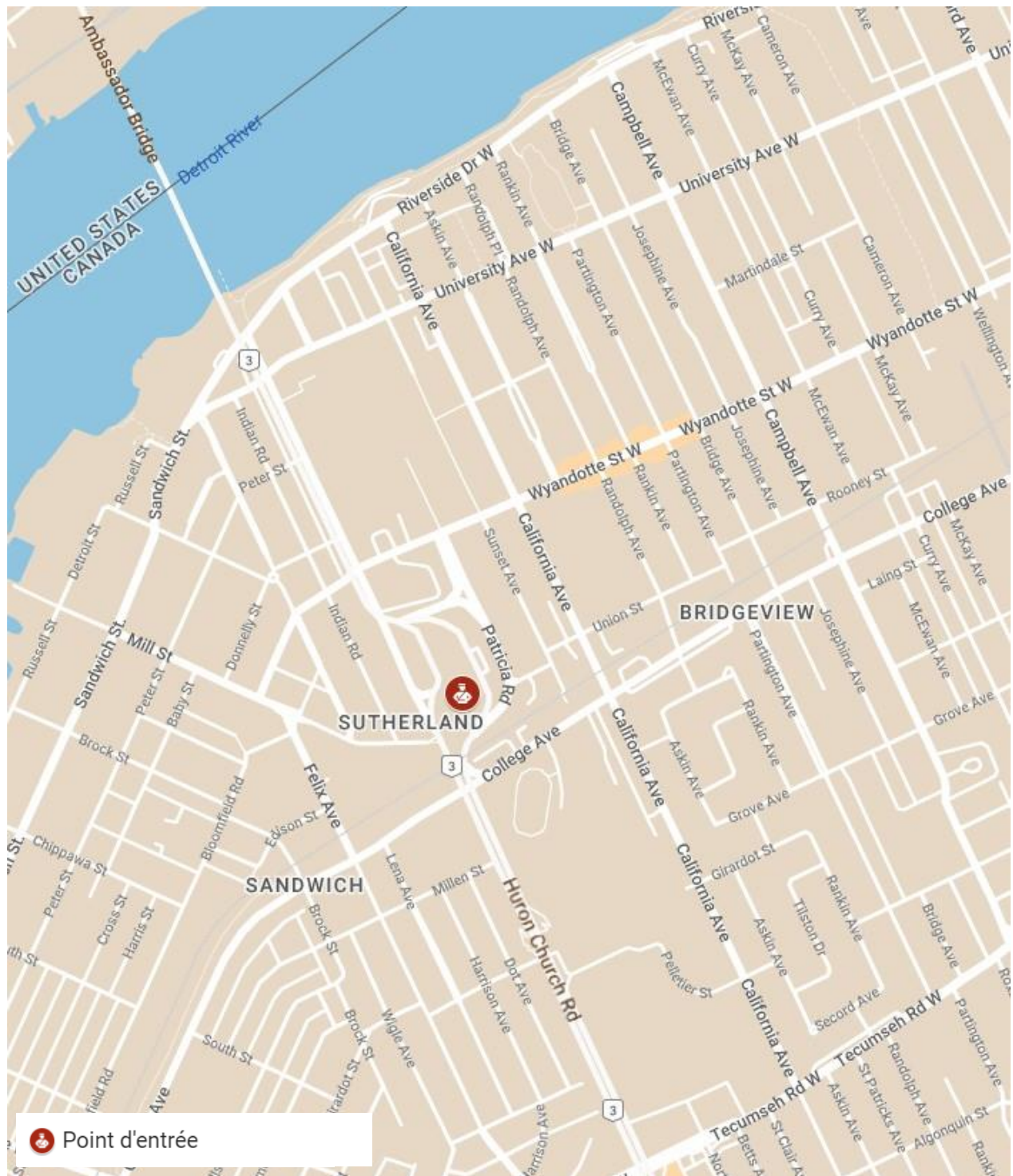


manifestations. Si les responsables refusent d'interagir avec les gens qui ont l'impression que leurs voix ne sont pas entendues, alors les manifestations sont inévitables. Aucun représentant du gouvernement n'est venu demander aux manifestants au pont Ambassador pourquoi ils étaient là. Le gouvernement a poussé les gens à manifester parce que les politiciens ou les hauts fonctionnaires ne veulent pas communiquer de la bonne façon.

M. Leschied a également noté que certains représentants du gouvernement ont dénigré les manifestants dans les médias. Il aurait fallu que quelqu'un d'un ordre de gouvernement quelconque entame un dialogue avec eux.

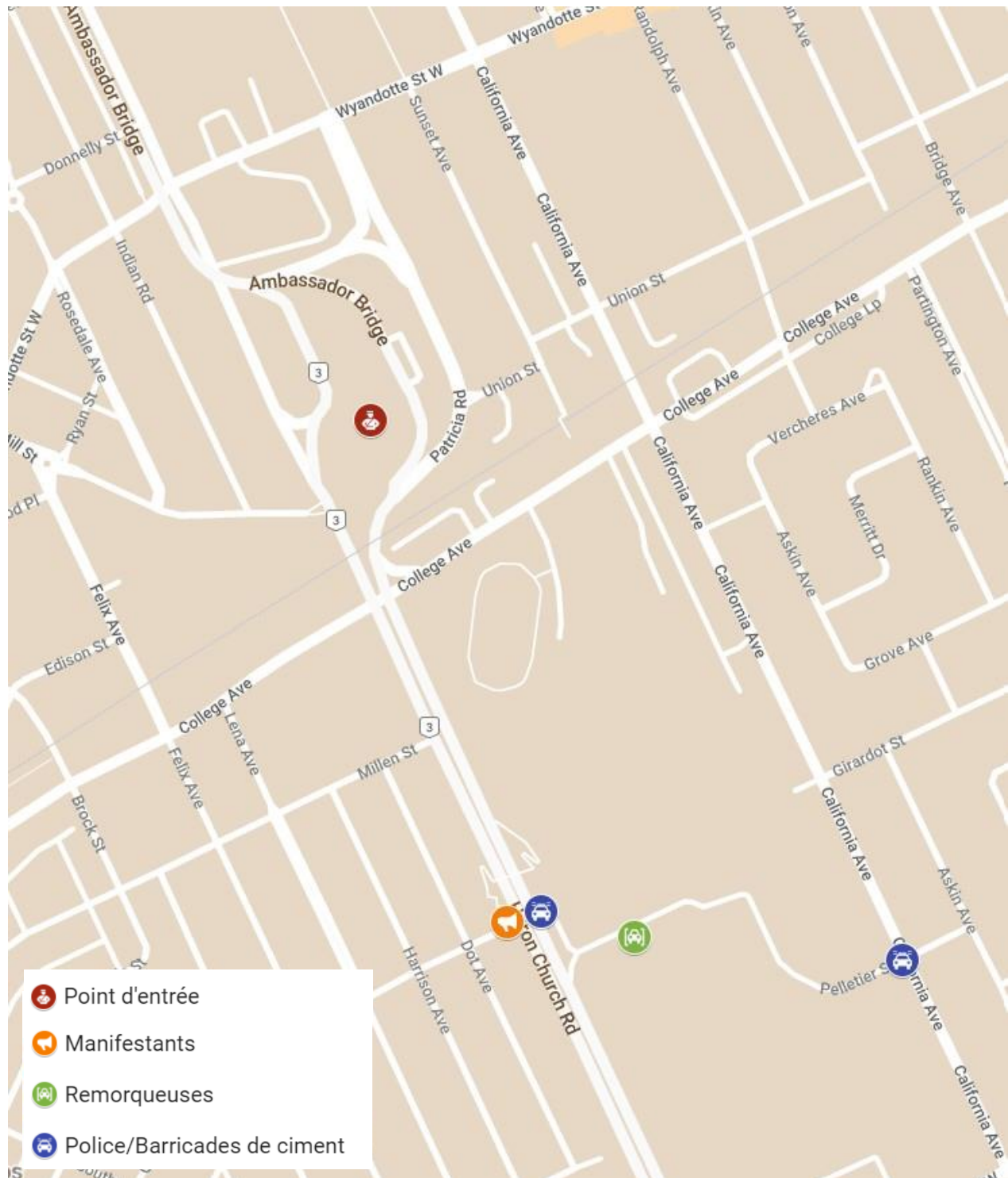


Annexe « A » : PE du pont Ambassador et les alentours



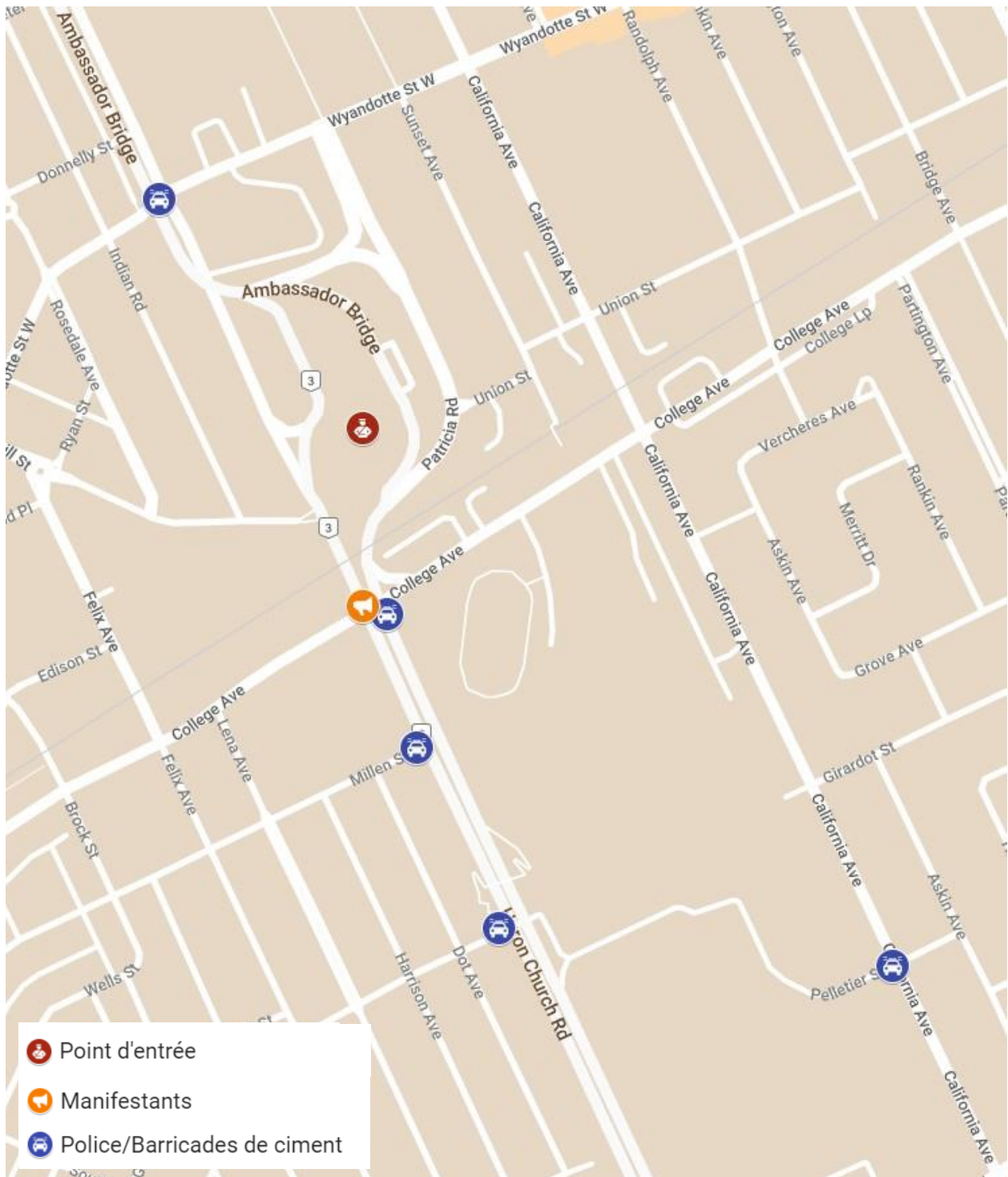


Annexe « B » : Emplacement des manifestants, des policiers et des dépanneuses
le 7 février





Annexe « C » : Emplacement des manifestants et des policiers le 8 février





Annexe « D » : Emplacement des manifestants et des policiers à partir du 9 février

